



# MERVILLE

## ACTUALITES

N° 106  
MARS 2005

### *Le nouveau restaurant scolaire*



**Enquête publique sur le  
plan d'exposition au bruit**  
Voir en page 3



**Notre nouvelle Secrétaire Générale**  
Voir en page 2

## Numéros utiles

Numéros de téléphone utiles

<b>SAMU</b> .....	15
<b>Centre anti-poisons</b> .....	15
<b>Pompiers</b> .....	18
<b>Police</b> .....	17
<b>Sapeur-Pompiers de Grenade</b> 05 62 79 93 70	
<b>Gendarmerie de Grenade</b> ..... 05 62 79 93 70	
<b>Urgence/Dépannage GDF</b> ..... 05 61 35 98 32	
<b>Urgence/Dépannage EDF</b> ..... 08 10 33 31 31	
<b>LA POSTE</b> .....	05 61 85 09 59
<b>M. le Curé</b> .....	05 61 82 61 35
<b>Bibliothèque</b>	
(M <sup>me</sup> Marie-Pierre DUNAS) .....	05 62 13 41 12
<b>Ecole maternelle</b> .....	05 62 13 41 11
<b>Ecole Primaire</b> .....	05 62 13 41 10
<b>Cantine</b> .....	05 61 85 13 94
<b>Crèche</b> .....	05 61 85 19 89
<b>MAIRIE de Merville</b> .....	05 62 13 41 00
<i>Du lundi au vendredi 9 h-12 h/14 h-18 h</i>	
<i>Le samedi 9 h-12 h</i>	
<b>Permanence Adjoint</b>	
<b>En cas d'urgence le week-end</b>	
vous pouvez appeler au .....	06 85 55 66 22
	05 62 13 41 18
<b>Permanence</b>	
<b>Employé municipal</b> .....	06 85 55 66 23
<b>SIVU RIVAGE</b>	
Service Emploi Merville.....	05 62 13 40 94
Service social.....	05 62 13 40 94
<b>Police municipale</b>	
(M. Antoine HERTZLER) .....	05 62 13 41 16
<b>Coordonnateur de la Vie Associative</b>	
(M. Marc SOULA) .....	05 34 52 98 10
<b>Agent de Vie Quotidienne</b>	
(Mlle Josiane JAMANS).....	05 62 13 41 19
<b>Agent de Médiation Sociale</b>	
(Mlle Pascale RAMPAZZO) .....	05 62 13 41 17
<b>Déchetterie</b>	
<b>de CORNEBARRIEU</b> .....	05 61 85 89 73
<b>HIVER (1.10 au 14.04)</b>	
<i>Du lundi au vendredi de 14h00 à 18h00</i>	
<i>sauf le jeudi (fermée)</i>	
<i>Les samedi et dimanche de 10h00 à 18h00</i>	
<b>ETE (15.04 au 30.09)</b>	
<i>Du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00</i>	
<i>et de 13h30 à 18h00</i>	
<i>Fermé jeudi et jours fériés</i>	
<i>Les samedi et dimanche de 10h00 à 18h00</i>	
<b>Déchetterie de GRENADE</b>	
<i>Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi</i>	
<i>de 9 h à 12 h et 14 h à 18 h</i>	
<i>et dimanche de 9 h à 17 h sans interruption</i>	
<i>Fermé mardi et jours fériés</i>	
<b>Caisse d'Allocation Familiale.</b> 05 61 99 77 00	
<b>Assistante sociale M<sup>me</sup> MONTARON</b>	
• Le mardi matin sur rendez-vous	
à Grenade.....	05 61 71 03 50
• Centre médico-social à Blagnac	
<b>ADMR de Grenade</b> .....	05 61 82 81 12
<b>O.D.A.H. du SIVOM de Grenade</b>	
M. ALEDO .....	05 62 27 51 50
<b>Communauté de communes.</b> 05 61 82 63 74	
<b>Allô SEMVAT</b> .....	05 61 41 70 70
<b>Courrier de la Garonne</b> .....	05 62 72 37 23

# Editorial

## ZOOM sur...

### ...la nouvelle secrétaire générale

Après le départ de Véronique BERNHART, la commune a accueilli depuis le 1<sup>er</sup> février, la nouvelle secrétaire générale. Françoise SEYCHAL a accepté de répondre à quelques questions :

#### Quel est votre parcours professionnel ?

18 ans en collectivités locales ou en structures intercommunales dans le domaine de l'aménagement et du développement local.

Un an et demi dans le privé, en bureau d'études, dans le domaine de la programmation et de l'ingénierie commerciale.

#### Qu'est ce qui vous a intéressée dans ce nouveau poste ?

Globalement, sa transversalité et la possibilité d'intervenir dans de nombreux secteurs variés.

Merville est une petite ville en pleine expansion. Sa gestion administrative doit accompagner ce développement et même anticiper.

#### Quelles sont vos premières impressions sur notre commune ?

Petite commune dynamique à fort potentiel. Beaucoup de choses à faire.



## CARNET NOIR

### Le tragique départ de Gilles DUDDE

C'est avec consternation et émoi que la communauté mervilloise a appris le tragique décès de Gilles DUDDE, survenu le jeudi 10 février à la suite d'un accident de travail chez Airbus.

Les présidents d'associations mervilloises et la municipalité présentent à son épouse, qui avait récemment pris la présidence de la crèche "Les Marmousets", ainsi qu'à sa famille, leurs sincères condoléances et les assurent de leur soutien.

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

BELTRAMI Manon le 31/12/04  
 LEROY/CLAMENS Chiara le 12/01  
 COPETTI Giuliano le 24/01  
 CLERON Célia le 29/01

### DÉCÈS

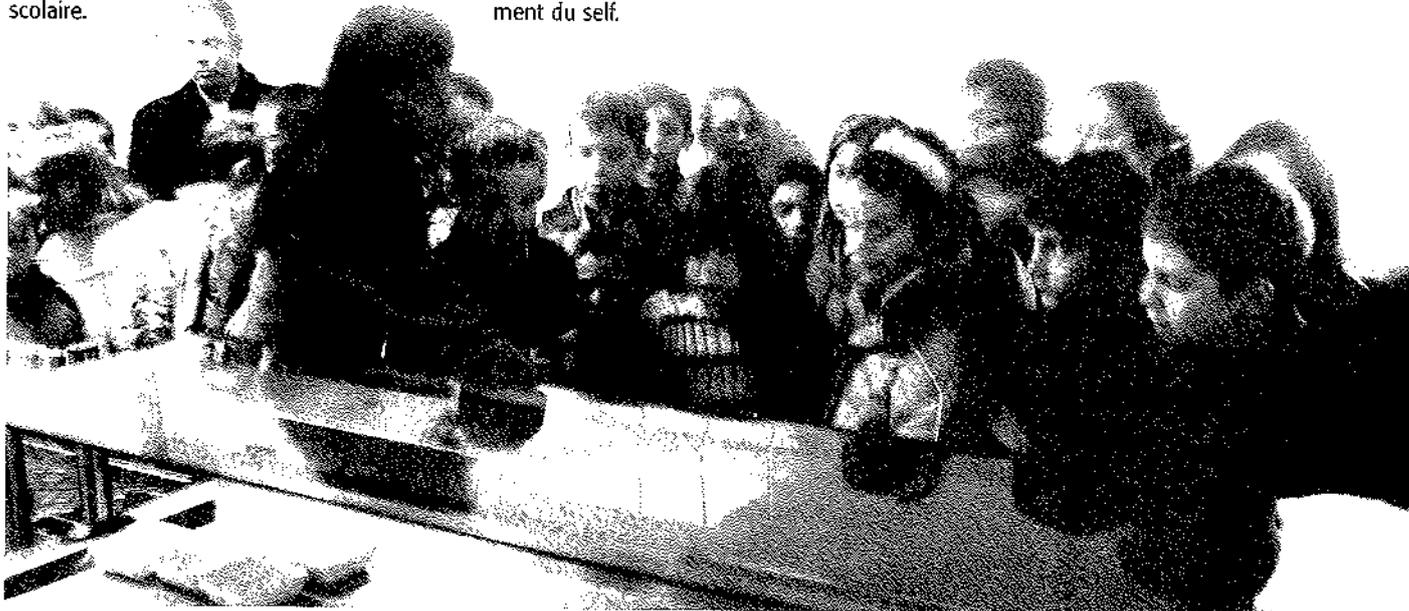
BUSANA Jeanne le 24/01  
 DESFASCHELLE le 24/01  
 DUDDE Gilles le 10/02

# A la découverte du self

Avant son ouverture, tous les enfants de l'Élémentaire et de la Maternelle, sont venus visiter le nouveau bâtiment de la restauration scolaire.

Cette découverte des lieux a permis de répondre aux interrogations de chacun mais aussi de se familiariser avec le fonctionnement du self.

Tous les enfants ont trouvé les locaux « super », ils y mangeront pour la première fois à la rentrée des vacances de février.



## Avis d'ouverture d'enquête publique

### Plan d'exposition au bruit

La préfecture de la Haute-Garonne communique :

Par arrêté préfectoral du 3 février 2005 une enquête publique d'une durée de 31 jours à dater du 28 février 2005 jusqu'au 31 mars inclus, a été ordonnée sur le projet de révision du Plan d'exposition au bruit de l'aérodrome de Toulouse-Blagnac.

Un exemplaire du dossier est déposé à la mairie de Merville.

Il pourra être consulté sur place aux heures habituelles d'ouverture de la mairie par les personnes qui désireront en prendre connaissance ainsi que sur le site de la direction départementale de l'équipement, à l'adresse suivante :

[www.haute-garonne.equipement.gouv.fr](http://www.haute-garonne.equipement.gouv.fr)

Un registre à feuillets non mobiles sera également mis à la disposition des intéressés pour y consigner les observations relatives au projet.

Les commissaires enquêteurs assureront une permanence effective afin de recevoir les personnes qui jugeraient utile de présenter des observations verbales, le jour et heures suivants :

MERVILLE : **vendredi 11 mars 2005**,  
de 14 h 30 à 17 h 00.

## Agenda du mois

**Ouverture du groupe scolaire**

**Repas intercommunal des clubs du 3<sup>e</sup> âge**

12 heures - Salle polyvalente

**Assemblée générale du comité de jumelage**

21 heures - Salle du 3<sup>e</sup> âge

**Match de basket**

Après-midi - Salle polyvalente

**Match de hand-ball**

Merville/CIEL

19 h 30 - Salle polyvalente

**Matches de foot**

18 h 30 - Merville 2/Lespinasse

20 h 30 - Merville/Castelnau

**Banquet de l'ACCA**

12 heures - Salle polyvalente

**Audition publique classe de musique**

18 h 30 - Ecole de musique

**Marché de plein-vent**

**Conseil municipal**

21 heures - Salle du conseil

**Enquête publique**

14 h 30 à 17 heures - Mairie

**Loto de l'APE**

20 h 30 - Salle polyvalente

**Loto des 3 sociétés**

21 heures - Salle polyvalente

**Match de hand-ball**

Merville/Ramonville

Salle polyvalente

**Match de basket**

14 heures - Salle polyvalente

**Match de hand-ball**

Merville/Bruguères 2

16 heures - Salle polyvalente

**Conférence :**

**"A la découverte de Rome"**

20 h 30 - Salle du 3<sup>e</sup> âge

**Conseil municipal**

21 heures - Salle du conseil

**Carnaval des écoles**

# Conseil municipal

Séance du 11 février 2005

## 1 - Garantie d'emprunt PROMOLOGIS

PROMOLOGIS contracte des emprunts destinés à financer d'une part, l'acquisition du terrain et d'autre part, la construction sur ce terrain de 26 logements situés dans l'opération MONNE DECROIX route de Larra.

La SA d'HLM PROMOLOGIS demande à la commune de Merville d'accorder sa garantie pour le remboursement de la somme de 808 190,10 euros, représentant 30 % de 2 emprunts d'un montant total de 2 693 967 euros, que PROMOLOGIS se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Considérant que lors de réalisations de logements HLM, les différentes sociétés sollicitent la commune d'une part, et le Conseil Général d'autre part, pour les garanties d'emprunt nécessaires à l'opération, monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de répondre favorablement à cette demande.

Adopté à l'unanimité.

## 2 - Bâtiments publics

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les décisions prises par la Commission d'Appel d'Offres du mercredi 9 février et sollicite l'accord du Conseil Municipal pour signer les marchés correspondants.

### Avenant au marché « Extension du groupe scolaire » :

- Lot n° 2 - « Gros œuvre », Entreprise GBMP. Avenant n° 3 :

Cet avenant a pour objet la prise en compte des travaux suivants : Travaux sur la largeur des fondations en attente de la prochaine extension à 2 classes supplémentaires (872,12 € HT) ; à la demande du contrôleur technique, travaux sur la profondeur des fondations pour une bonne assise au sol (5924,98 € HT) ; travaux de mise en place de tout venant sur géotextile pour la création d'un cheminement piéton d'accès au périmètre du chantier de la 2ème tranche, l'accès créé par la DDE étant impraticable (380 € HT). Total : 7 177,10 € HT - 8 583,81 € TTC, soit une plus value de 2,37 % de cette tranche.

### Avenant au marché « Réhabilitation de l'Espace Jouvion » :

- Lot n° 1 - « Gros œuvre », Entreprise Bouillin Poquet. Avenant n° 1 :

Cet avenant a pour objet la démolition de la cloison pour assurer la liaison entre la maison et les salles de réunion, l'installation d'un linteau et d'un poteau ainsi que le piquage des murs et un enduit à la chaux dans l'accueil et la chaufferie.

Coût : 2 872,21 € HT,  
soit 3 435,16 € TTC.

- Lots N° 2 et 3 - « Charpente, couverture, zinguerie », Entreprise Begue.

Avenant n° 2 : cet avenant a pour objet la mise en place d'un velux, à la demande du contrôleur technique, pour le désenfumage de la cage d'escalier de liaison entre les 2 salles associatives.

Coût : 1 238,91 € HT,  
soit 1 481,73 € TTC.

Avenant n° 3 : cet avenant a pour objet le remaniement de la couverture et zinguerie du porche côté rue du Bourrelier.

Coût : 1 335,99 € HT,  
soit 1 597,84 € TTC.

- Lot n° 4 « Menuiserie, bois », Entreprise Kuentz.

Avenant n° 1 : cet avenant a pour objet la suppression de la porte de dégagement pour assurer la liaison entre la maison et les salles de réunion ainsi que la suppression des lambris sous sous-bassement couloirs remplacés par une peinture.

Coût : - 2 316 € HT,  
soit - 2 769,94 € TTC.

Avenant n° 2 : à venir. Remplacement de 10 fenêtres en rénovation compte tenu de leur état.

Coût : 6 932 € HT,  
soit 8 254,79 € TTC.

- Lot n° 5 « Plâtrerie, isolation », Entreprise Massoutier.

Avenant n° 1 : cet avenant a pour objet la suppression de la chape des combles et une moins-value sur la cloison coupe-feu suite à la modification des archives dans les combles ainsi que des travaux supplémentaires divers (caissons sanitaires, doublages supplémentaires, baguettes d'angle).

Coût : - 1 777,06 € HT,  
soit - 2 125,36 € TT.

- Lot n° 6 « Plomberie, sanitaires, chauffage », Entreprise Linas.

A venir : installation de points d'eau dans les sanitaires pour le ménage.

Coût : 1 315,54 € HT,  
soit 1 573,38 € TTC.

- Lot n° 9 « Peinture, sols souples », Entreprise Turret.

A venir : plus-value sur la peinture des fenêtres qui seront remplacées.

Soit un total de plus value de 10 615,35 € HT, - 12 695,95 € TTC, soit 6,7 % de plus value sur l'ensemble de l'opération.

## 3 - SDEHG - Participation financière de la commune à la mise en place de coffrets de prises place de la République

Le SDEHG propose d'installer deux coffrets de prises place de la République pour un coût total de 7 268 €. Compte tenu des règlements applicables au SDEHG, la part restant à la charge de la commune s'élève à 3 392 €.

## 4 - Adhésion de la commune à l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe.

L'AFCCRE est une association créée en 1951 et qui rassemble aujourd'hui plus de 2000 collectivités territoriales en France. Son objectif global est d'œuvrer pour une participation plus forte des collectivités à la construction européenne. Ses missions principales sont l'information sur l'actualité et les politiques européennes, le conseil auprès des collectivités de tous les dispositifs européens susceptibles de les concerner, l'animation et le soutien des mouvements de jumelage européens. Elle joue également un rôle important de défense des intérêts et de l'autonomie des collectivités auprès des différentes institutions européennes. Il est donc proposé d'adhérer à l'association. Le montant de la cotisation s'élève à 230 euros.

## 5 - Appel d'Offres pour le schéma directeur d'assainissement

Monsieur le Maire rappelle que la commune a lancé la révision de notre schéma directeur d'assainissement, que la DDE assure l'assistance à la maîtrise d'ouvrage et qu'une seule entreprise a répondu à la consultation. Après analyse de l'offre, l'entreprise G2C ENVIRONNEMENT est retenue pour un coût de prestation de

27088, 20 € HT et un délai d'exécution de 8 mois.

Approuvé à l'unanimité.

#### 6 - Acquisition d'un terrain pour réaliser le giratoire de la route d'Aussonne

Le Conseil Municipal avait délibéré le 16 novembre 2001, pour des raisons techniques, l'acte notarié n'a pas pu être signé à ce jour. Il est nécessaire de réactualiser les délibérations déjà adoptées pour exprimer le montant en euros et non en francs. La commune achète :

- Au GFA de la plaine 3550 m<sup>2</sup> à 0.61 €/m<sup>2</sup>.

- Au GFA du plateau 578 m<sup>2</sup> à l'euro symbolique.

Ces terrains ont permis l'aménagement du giratoire, la réalisation du ruisseau et la propriété des bandes de servitude nécessaires à l'entretien des ouvrages.

#### 7 - Meilleurs ouvriers de France

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que 2 jeunes de Merville concourent pour le prix des meilleurs ouvriers de France. L'association des diplômés « meilleurs ouvriers de France » sollicite le parrainage de la commune, pour une aide de la commune qui s'élève à 30 € par candidat.

#### 8 - Les amis des archives

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'adhérer à l'association des archives de la Haute-Garonne pour un montant de 25 €/an.

Cette adhésion permettra au public qui le souhaite via la bibliothèque municipale de travailler à la sauvegarde des documents et à leur mise en valeur et faciliter l'approche et l'utilisation des documents. Adopté à l'unanimité.

#### 9 - Avenir de la Poste : démantèlement du service public.

Monsieur le Maire fait part du communiqué de l'Association des Maires de France :

#### RESTRUCTURATION DU RESEAU DE LA POSTE EN HAUTE-GARONNE.

Des rumeurs persistantes font état de projets de restructuration du réseau de La Poste dans notre département.

Même si la Direction Départementale de La Poste affirme que le nombre de « Points de contact » ne sera pas modifié, son refus actuel de communiquer aux élus la liste des établissements concernés par la restructuration va à l'encontre du principe de concertation maintes fois

affirmé, et suscite l'inquiétude et l'indignation de beaucoup de maires.

Cette démarche de restructuration rejoint les actions déjà accomplies concernant des services tels que France-Télécom, EDF, GDF, DDE, Perceptions, où la logique de rentabilité conduit à abandonner l'essence même du Service Public.

L'Association des Maires, consciente du rôle de créateur de lien social qui est le sien, constate que cette logique conduit à la désertification du milieu rural par la disparition totale des services publics de proximité.

Il est évident que la transformation de bureaux de poste en agences postales, si elle assure bien la survie d'un Point de Contact, est préjudiciable à la commune par la perte de services et le coût financier qu'elle représente.

Quant aux « Points Poste » confiés à un commerçant, ils proposent eux aussi un

service limité et n'offrent pas de garantie de pérennité.

C'est pourquoi le conseil d'administration de l'Association des Maires et des Présidents de Communautés de la Haute-Garonne, réuni le mercredi 12 janvier, émet une vive protestation contre les projets de l'exploitant public. Il demande que dans la concertation avec les élus précédant chaque modification du réseau, les maires et présidents de communautés aient un réel pouvoir et non la seule possibilité de prendre acte des décisions.

#### 10 - Questions diverses

Monsieur Gendre a fait le point sur les conditions d'ouverture de l'espace de restauration du nouveau groupe scolaire. Tout sera prêt pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions à partir du lundi 28 février.

## Bibliothèque municipale

Nouveautés acquises par la bibliothèque ce mois-ci :

#### Peur blanche :

Ken FOLLETT

#### Les affamés :

Yann QUEFFELEC

#### Les jolis garçons :

Delphine DE VIGAN

#### Le temps de l'amour :

Collen Mc CULLOUGH

#### Les chevaliers du subjonctif :

Erik ORSENNA

#### Havana Room :

Colin HARRISON

#### Les petits secrets d'Emma :

Sophie KINSELLA

#### Les prophéties de la Dame du Lac :

Nancy Mc KENZIE

#### Les sortilèges du désir :

Nancy Mc KENZIE

#### Marie, fille des montagnes :

Josette BOUDOU

#### La transbordeuse d'oranges :

Hélène LEGRAIS

#### Gardez le sourire, Jeeves :

P.G. WODEHOUSE

#### Auschwitz :

Laurence REES

#### Code Da Vinci décrypté :

Simon COX

#### Homo sapiens :

Yves COPPENS

Non listés car il y en a 1300..., les ouvrages empruntés à la médiathèque départementale ont été renouvelés et sont mis également à votre disposition à partir de ce mois-ci. Il s'agit de 510 nouveautés chez les adultes et 790 pour les jeunes, tous genres confondus.



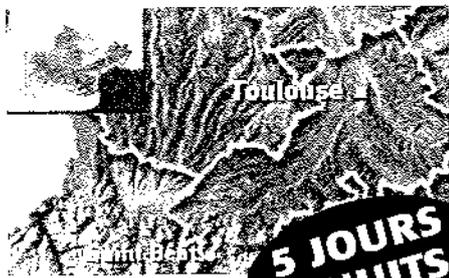
## Assainissement autonome ou non collectif

Actuellement, des techniciens du SDEA interviennent sur notre territoire communal, pour effectuer un diagnostic sur les assainissements individuels. Beaucoup d'administrés sont interrogatifs sur ces interventions, mais elles sont conformes à la loi sur l'eau du 3 janvier 1992. En effet cette loi, en application des articles 35-36, titre II, chapitre II, est très précise. Cela concerne « l'intervention des collectivités territoriales » sur l'ensemble des prestations qu'elles doivent réaliser.

Elles sont prévues par l'article L372-1-1 du code des communes. La date limite pour assurer ces prestations est fixée au plus tard le 31 décembre 2005.

C'est pourquoi la municipalité de Merville a mis en place un SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) pour assurer ces prestations, conformément aux lois et règlements en vigueur, régissant l'assainissement non collectif.

Pour plus de précision ou d'informations, vous pourrez vous rapprocher de M. Maurice LLORCA, 1er adjoint chargé de l'urbanisme et de l'assainissement, qui pourra, si vous le souhaitez, mettre à votre disposition les textes actuellement en vigueur (lois, décrets, délibérations,...).



**5 JOURS  
4 NUITS**

**Lieu d'hébergement :**

Domaine des Méliandes,

**Type d'hébergement :**

Une maison du 19ème siècle située dans un parc. 2 étages

**Activités :**

3 demi-journées d'animation sur la Garonne : kayak, raft, hot dog  
Ballades, jeux

## Brèves

### GROUPE SCOLAIRE

Ouverture de la première tranche du groupe scolaire dès le 28 février :

- Self
- Salle informatique
- Salle plurivalente

### AVIS AUX COMMERÇANTS ET ARTISANS

Pour le renouvellement de la plaquette d'information sur Merville, nous demandons aux artisans et commerçants souhaitant figurer dans le livret de bien vouloir déposer dans l'urne à la mairie leur carte avec leurs coordonnées.

# Séjour à Saint-Béat

**du 16 au 20 avril 2005**

Contactez Pascale au 06 68 87 59 15

**Pour les  
10-17 ans**

**Coût du séjour :**

- 150 euros par enfant des communes du SIVU, tout compris (car le CCAS et le SIVU assurent le restant du coût du séjour par enfant). (tarif dégressif pour fratrie, chèques vacances).
- 318 euros par enfant hors commune du SIVU (tout compris).

**Trousseau :**

- duvet et/ou paire de draps
- traversin
- trousse de toilettes
- maillot
- affaires de rechange
- serviettes de toilettes-drap de bain
- chaussures : de marche, d'intérieur et une vieille paire pour les activités aquatiques
- chaussettes
- Kway
- Casquette
- Petit sac à dos, argent de poche

**EVITER LES OBJET DE VALEUR**

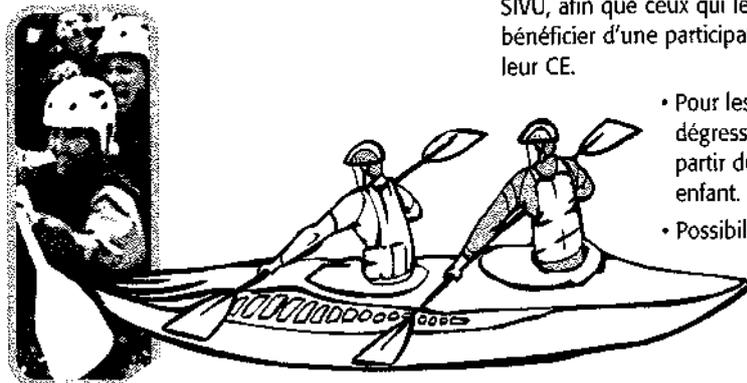
**ATTENTION!  
IL FAUT IMPERATIVEMENT**

- Que le montant des sorties soit réglé au plus tard le jour du départ.
- Que la feuille sanitaire soit remise avant ou bien le jour du départ. (feuille sanitaire à retirer auprès de Pascale)
- Que le responsable du séjour soit informé de toutes particularités concernant votre enfant (somnambulisme, appareil dentaire de nuit...)

**POUR TOUS RENSEIGNEMENTS  
DU INSCRIPTIONS,  
CONTACTER PASCALE AU  
06 68 87 59 15**

**INFORMATIONS**

- Possibilité d'obtenir un reçu auprès du SIVU, afin que ceux qui le peuvent, puissent bénéficier d'une participation financière de leur CE.
- Pour les fratries, un prix dégressif est appliqué à partir du deuxième enfant.
- Possibilité de régler en deux fois.



# FOYER RURAL

## La section marche s'agrandit

La section MARCHÉ du Foyer Rural de Merville s'étant considérablement développée depuis le début de la rentrée 2004, il s'est avéré nécessaire de mettre en place un programme établissant l'organisation des sorties et les différents niveaux de marche.

Les sorties ont lieu à présent le **MARDI** et le **JEUDI**.

Le départ se fait place de la Mairie à 13 h 30.

Trois niveaux ont été définis :

- Niveau 1 : groupe « Randonneurs » - 4 h de marche le mardi
- Niveau 2 : groupe « Marcheurs » - 3 h de marche le jeudi
- Niveau 3 : groupe « Promeneurs » - 2 h de marche le jeudi

Les itinéraires seront les mêmes le mardi et le jeudi et seront adaptés à chaque niveau.

Les personnes qui désirent rejoindre la Section MARCHÉ sont invitées à se faire connaître auprès de Marie THEBAULT au numéro de téléphone suivant : 05 61 85 10 26.

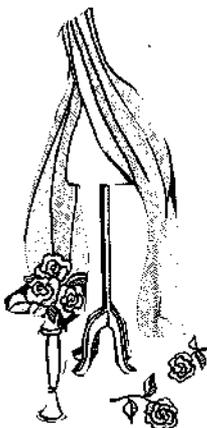
Vous pouvez consulter le programme des Marches qui sera affiché au Foyer Rural.

Nous vous rappelons que l'adhésion à la Section Marche est gratuite, il vous suffit d'être détenteur de la carte du Foyer Rural (15€/pers/an - elle comprend des assurances en cas d'accident).



## Inscription au vide grenier 2005

Le Vide Grenier et la Foire Artisanale de Merville se dérouleront cette année le dimanche 8 mai.



Les inscriptions se feront lors des permanences au Foyer Rural de Merville, celles-ci auront lieu tous les Mercredis de 18 heures à 20 heures et tous les Samedis de 10 heures à 12 heures et ce à compter du 16 mars.

Les bulletins d'inscriptions seront à retirer au bureau du Foyer Rural lors des heures et jours de permanences. Vous en trouverez aussi à votre disposition dans le hall d'entrée du Foyer Rural en dehors des permanences.

Lors des inscriptions, il vous faudra fournir le bulletin d'inscription dûment rempli (vous pourrez le remplir sur place) ainsi que la photocopie recto verso d'une pièce d'identité (obligatoire pour toute inscription).

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter au Foyer Rural au 05 61 06 33 95 lors des permanences.

En attendant, bon tri dans vos placards et vos greniers.

## Nouveauté à la rentrée

Le Foyer Rural étudie la possibilité de cours de Sophrologie à la rentrée prochaine. Merci aux personnes intéressées de se faire connaître auprès du Foyer Rural (05 61 06 33 95).

## TENNIS CLUB MERVILLE

### RECTIFICATIF

Lors du précédent numéro de Merville Actualités, nous avons commis une erreur dans l'article du Tennis Club. En effet, les classements des joueurs se sont transformés en date. Il fallait donc comprendre :

Stéphane SUDOUR (30/1)

François IMBERT (30/1).

Nous nous en excusons.

## COMITÉ DE JUMELAGE DE MERVILLE

# A la découverte de ROME

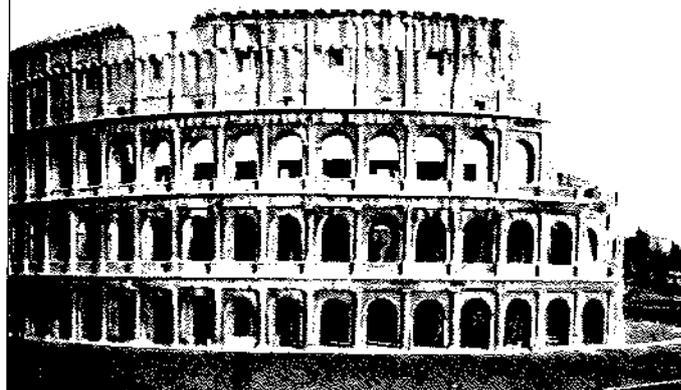
### Le vendredi 1<sup>er</sup> avril 2005

A 20h 30 - Salle du 3<sup>e</sup> âge

Comme pour Venise et Florence, le Comité de Jumelage vous propose de partir à la découverte de Rome au travers d'une conférence et d'une exposition animées par Mme Bernadette De Pascale, conférencière italienne.

Cette soirée portera essentiellement sur la Rome Antique. La Rome Baroque et celle de la Renaissance seront abordées de manière succincte.

### Une soirée à ne pas rater!





# Top Forme informe

## Bref historique des claquettes

Plusieurs historiens de la Danse sont d'accord pour dire que la danse à claquettes est arrivée en Amérique avec les immigrants irlandais d'une part et les esclaves des tribus noires d'autre part, aux environ de 1800.

Les Noirs n'ayant pas le droit d'utiliser les tam-tam pour transmettre leurs messages, reproduisaient ces rythmes avec leurs pieds et les Irlandais dansaient la gigue avec des sabots de bois (« Clogs »), qu'ils ont remplacés ensuite par des chaussures sous lesquelles ils fixaient des plaques de métal appelées « Taps ».

La danse à claquettes ou « Tap dance » naquit ainsi.

Les premiers danseurs célèbres de l'époque sont un Irlandais Thomas Darmouth « Dady Rice » et William Henry Lane « Juba ».

Un autre pionnier des claquettes fut John Diamond qui a pratiqué de nombreux pas différents.

Vers 1840, les ménestrels irlandais qui se grimaient le visage et les mains en noir, imitaient dans leurs spectacles, les rythmes du sud des Etats-Unis et augmentèrent la popularité des claquettes « Buck et Wing » et « Soft-shoe ».

C'est alors que le « Cake Walk » apparut en 1900 et la première comédie musicale noire « SHUFFLE ALONG » en 1918.

Les femmes commencèrent aussi à danser les claquettes au début du siècle. Par exemple, le plus grand danseur noir Bill Robinson « Bojangle » a dansé avec Lew Leslie, une comédie musicale « BLACKBIRDS » en 1928.



A la naissance du cinéma parlant, en 1927, sortit le premier film musical connu « LE CHANTEUR DE JAZZ » avec Al Jolson.

Le metteur en scène-chorégraphe Busby Berkeley avec la collaboration du chorégraphe Buddy Bradley a contribué au développement de ce genre de films avec Ruby Keeler, Shirley Temple, Maë West, Eleanor Powell, Adèle et Fred Astaire, Ray Bolger, Ann Miller, Gene Nelson, Donald O'Connor...

Les claquettes prenaient leur importance dans la vie américaine.

Pendant vingt années, le couple célèbre Fred Astaire et Ginger Rogers a tourné de très nombreux films musicaux dans un style incomparable, avec le haut-de-forme et le queue-de-pie qui caractérisaient l'élégance de Fred Astaire (« TOP HAT »). Il ne faut pas oublier aussi la séquence fantastique qu'il a tournée dans « BROADWAY MELODY » avec la reine des claquettes: Eleanor Powell.

Paul Draper, quant à lui, fut connu dans un style chorégraphique et vestimentaire tout à fait opposé

à celui de Fred Astaire, lui a succédé par son talent et sa célébrité.

Ensuite, les films musicaux concurrent aux USA une courte période de déclin, au profit des films policiers et autres.

Mais, récemment, viennent de sortir « IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD » et « HOLLYWOOD, HOLLYWOOD... », deux films qui sont toujours très appréciés dans le monde entier.

Et actuellement, les stages, les cours et les spectacles aux Etats-Unis connaissent toujours l'affluence. Qui n'a jamais vu ou entendu Gene Kelly dans « CHANTONS SOUS LA PLUIE » (SINGIN' IN THE RAIN)? Qui n'a jamais été attiré par les claquettes?

Cet art qui paraît un peu magique, reste toujours vivant, car il a su envoûter le public de tout âge, que ce soit sur scène ou au cinéma. D'ailleurs, les TAP DOGS prennent actuellement le monde d'assaut avec leur spectacle de claquettes inédit qui allie la force et la puissance des ouvriers du bâtiment à la précision et au talent des danseurs de claquettes.

Après ce bref historique, nous espérons que vous serez séduits (es), que vous n'hésitez plus à rejoindre le groupe actuel. « Lolotte », notre animatrice, vous attendra pour vos premières leçons.

- Adultes: tous niveaux d'âge.
- Enfants: à partir de 8/10 ans.
- Débutants de 10h30 à 11h30.

Tous les samedis.

Tarifs et inscriptions auprès de l'animatrice

Contact: 05 61 85 02 18 ou 06 99 11 75 54.

Suite à l'assemblée générale du 21 janvier, le nouveau bureau du comité des fêtes se compose comme suit:

- Président d'honneur: Fernand BENTANAX
- Président actif: Gérard GENDRE
- Vice-Présidents: André SIMON  
Bernard CARAVACA
- Secrétaire: Laëtitia NICOLEAU
- Secrétaires adjoints: Pascale RAMPAZZO  
Francis MASO
- Trésorier: Daniel PARIS
- Trésoriers adjoints: Olivier ESPARSEIL  
René ZAMBON
- Suppléants: Monique SIMION  
Raphaël FERRANTE  
Yohan BEGUE  
Jean-François OLIE  
Lucien TRECCANI  
Guy NICOLEAU

## Comité des Fêtes



La saison des lotos du Comité des Fêtes s'est clôturée le 12 février 2005. Le Comité des Fêtes remercie tous les partenaires, les personnes qui aident à l'organisation et au bon déroulement de ces soirées et bien sûr les joueurs.

# SNAM

## STOP aux Nuisances des Avions sur Merville

### Objet: enquête publique sur le Projet de révision du Plan d'Exposition au Bruit de l'aérodrome de Toulouse-Blagnac.

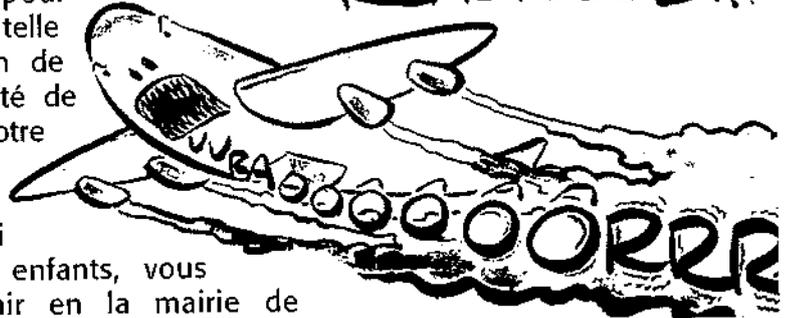
Malgré l'avis défavorable des instances à consulter obligatoirement pour un projet de révision du PEB: CCE et ACNUSA, ainsi que les délibérations contre ce PEB votées par les communes concernées: Merville, Aussonne, Cornebarrieu, Colomiers, Blagnac ... Monsieur Daubigny Préfet de Région a décidé de passer outre ces votes contre le PEB et de le présenter à enquête publique.

Ce PEB prévoit un indice qui ne limite pas assez les constructions dans certaines zones autour de l'aérodrome de Toulouse-Blagnac et de ce fait augmentera le nombre de riverains qui subiront des nuisances aériennes.

De plus, ce PEB est établi sur la base de 174 000 mouvements annuels (atterrissages et décollages) alors qu'en 2004 nous en avons subi 93 000. L'augmentation du nombre de vols sur l'aéroport de Toulouse-Blagnac sera multipliée par 2, donc, 2 fois plus d'avions et de nuisances sur la commune de Merville.

Notre seul recours pour faire reculer la mise en application de ce PEB est une forte mobilisation des habitants des communes concernées.

A ce titre, vous, habitants de Merville, vous ne pouvez être d'accord pour subir une telle dégradation de votre qualité de vie et de votre environnement, mais aussi pour vos enfants, vous devez venir en la mairie de



# RÉAGISSEZ!!!

Merville du 28 février au 31 mars 2005 consulter le dossier et notifier votre désaccord sur le registre prévu à cet effet.

Vous pouvez aussi présenter vos remarques à Monsieur le Commissaire Enquêteur à la mairie de Merville le vendredi 11 mars 2005 de 14h30 à 17 heures.

**93 000 vols c'est déjà pénible  
174 000 vols cela sera invivable**

alors allez à la mairie de Merville du 28 février au 31 mars 2005 pour écrire

# NON! NON et NON!!!

RAPPEL :

### DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MERVILLE

Séance du 17 octobre 2003

OBJET de la DELIBERATION: Révision du Plan d'Exposition au Bruit (PEB)

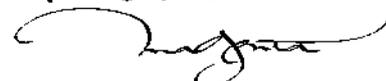
(...) Oûi l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal:

- donne un avis défavorable au projet de P.E.B révisé
- demande que la zone D disparaisse du territoire de la commune
- Autorise M. le Maire, ou M. LLORCA, 1<sup>er</sup> Adjoint délégué à l'urbanisme à signer tous actes aux effets ci-dessus.

Contacts: **SNAM** - 42 rue des Erables - 31330 MERVILLE - Tél: 05 61 85 12 70 - E-mail: labayen.mj@free.fr

La commission communication  
vous rappelle  
**qu'aucun article  
ne sera pris en compte  
au-delà du 15 de chaque mois**

Comité de rédaction:  
Commission Communication - Mairie de Merville  
Conception graphique et impression:



**MAGENTA**  
31840 Seilh - 05 61 59 09 09

# COMITÉ DE JUMELAGE DE MERVILLE

## Déplacement à Bergantino Lac de Garde au programme du 29 juin au 4 juillet 2005 inclus



Après Venise et Florence, le Comité de Jumelage fera étape au Lac de Garde, pour deux nuits, avant de se rendre à Bergantino.

Logés à Peschiera del Garda, ville située au bord du Lac, nous aurons la possibilité de profiter, pour ceux qui le souhaitent, de ce magnifique lac et de ses merveilles : Sirmione, petit village fortifié, qui se fond dans le Lac, balade en bateau, farniente.....

Pour rendre ce séjour plus confortable, nous ferons également une étape-hôtel au retour, à Ovada. Le déplacement se fera en bus grand tourisme.

►► **Le programme** sera le suivant :

1er jour : mercredi 29 juin 05

**Départ de Merville** à 5 h 00 du matin. Pause déjeuner sur le trajet. Arrivée en fin d'après-midi à Peschiera del Garda. Hébergement en demi-pension en hôtel 3\*\*\*.

2ème jour : jeudi 30 juin 05

**Journée Lac de Garde avec repas libre** : Possibilité de visite de Sirmione, de balade sur le Lac, farniente..., nuitée en hôtel 3\*\*\*, demi-pension à Peschiera.

3ème jour : vendredi 1er juillet 05

**Matinée à Peschiera ou Verone**. Départ pour Bergantino. Arrivée pour le repas de midi pris en charge par Bergantino. Programme de l'après midi organisé par la ville jumelle et inconnu à ce jour.

4ème jour : samedi 2 juillet 05

**Bergantino** : programme élaboré par nos amis de Bergantino et inconnu à ce jour.

5ème jour : dimanche 3 juillet

**Matinée et début d'après-midi à Bergantino**. Départ de Bergantino à 16h00. Etape de nuit à Ovada, près de Gênes, en hôtel ★★★, demi-pension.

6ème jour : lundi 4 juillet 05

**Départ d'Ovada**, en début de matinée : pause repas sur l'auto-route. Arrivée à Merville fin d'après-midi.

►► **Le tarif comprend :**

- Le transport en Autocar Grand Tourisme , au départ de Merville pour l'Italie et retour.
- L'hébergement 2 nuits à Peschiera del Garda, à l'aller, en hôtel 3\*\*\* , demi-pension.
- L'hébergement 2 nuits à Bergantino, pension complète.
- L'hébergement 1 nuit , à Ovada, sur le retour, en demi-pension.
- Les repas du midi sur le trajet de l'aller et du retour.
- L'assurance rapatriement.
- Les boissons aux repas.

►► **Le tarif ne comprend pas :**

- le repas du midi à Garde du jeudi 30 juin 05.
- Les boissons et dépenses d'ordre personnel.
- L'adhésion obligatoire au Comité de Jumelage (seul : 15 €, couple : 23 €, famille : 30 €, enfant, étudiant et chômeurs : 8€.)
- Le supplément chambre individuelle : 50 €

►► **TARIFS :**

- Par personne en chambre double : 260 €
- Enfant accompagné d'un adulte : 160 €

►► **50 places disponibles**

►► **Date limite d'inscription** (ferme) : 30 avril 2005

Venir s'inscrire auprès de Pascale en Mairie, ou bien la contacter au 06 68 87 59 15 ou 05.62.13.41.17.

►► **Permanences inscriptions :**

Les samedis 5 mars et 26 mars au 1<sup>er</sup> étage de la mairie de 9 heures à 12 heures.

**Possibilités de régler en trois fois :**

- 1 - 40 % de la somme totale à l'inscription : cet acompte sera perdu en cas de désistement sauf si justifié (certificat médical)
- 2 - 30 % en avril
- 3 - 30 % en mai. Le 20 mai dernier délai.

Pour les participants, penser à se procurer le formulaire E111 ou bien la carte européenne auprès de votre caisse d'assurance maladie. Ce n'est pas obligatoire, mais conseillé.

Le Comité de Jumelage tiendra son Assemblée Générale annuelle le vendredi 4 mars, à 21 h 00, salle du Troisième Âge. Les adhérents sont cordialement invités à y assister.

## ACCA

L'association est heureuse de vous inviter à participer au  
**BANQUET DES CHASSEURS**  
(OUVERT A TOUS)

qu'elle organise le :

### DIMANCHE 6 MARS 2005

Salle polyvalente  
de MERVILLE  
à partir de 11 h 30

**ANIMATION ASSURÉE**

Les frais de participation seront de :

**22 euros par adulte**

**8 euros par enfant (5 à 12 ans)**

**RÉSERVATIONS :**

Quincaillerie PECCOLO (sur place)  
Philippe SOBESTO 05 62 79 03 13  
Nibio CRACCO 05 61 85 07 59  
Patrick GAUGIRAND 05 61 06 90 42

**Paiement par chèque**

13 A, lot. Panoramic - 31330 MERVILLE

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION : LE 1<sup>er</sup> mars**

# BASKET MERVILLOIS

Le bureau remercie l'ensemble de ses entraîneurs et bénévoles pour le travail déjà accompli cette saison et sans lequel le basket ne pourrait accueillir autant de personnes.

Nous sommes plus de 110 licenciés réparties en 9 catégories :

- babies (les plus petits)
- mini-poussins
- poussins
- poussines
- benjamines
- cadettes
- seniors filles
- seniors garçons (sans championnat)
- équipe loisir mixte (les plus grands)



Les cadettes

→ **Les loisirs** : Notre équipe Loisir est invaincue. Tous les matchs amicaux disputés à domicile comme à l'extérieur ont été remportés.

→ **Les seniors garçons** : Pour notre équipe de garçons en seniors, les premières rencontres vont débuter le vendredi 18 février à Cornebarrieu : nous devrions avoir d'agréables surprises au niveau technique. Ils n'ont pas pu rejoindre un championnat départemental puisque les inscriptions s'effectuent en juin (à ce moment là nous n'étions pas sûrs de promettre un avenir à cette équipe) ; aujourd'hui leur effectif est de 14 joueurs.

→ **L'équipe senior filles** : Une deuxième phase avec des matchs retours à bon niveau de jeu. Enfin... notre équipe joue le meilleur de son jeu. Après une phase aller peu encourageante, la phase retour rehausse le niveau : sur 5 matchs, 4 victoires ! Il faut absolument continuer pour préserver le maintien de l'équipe pour la saison prochaine.

→ **Les Cadettes** : Une seconde phase plus technique que les matchs de début de sai-

son. L'envie paraît revenir à la grande satisfaction de l'entraîneur. Les membres du bureau se joignent à J-Philippe, entraîneur des seniors filles pour remercier le groupe qui aide le samedi l'équipe une.

→ **Les Minimes masculins** :

Alors que le parcours de début de saisons était satisfaisant ; il semblerait que ces jeunes joueurs passent un moment plus délicat. Il faut absolument re-jouer "normalement" avec la technicité qu'ils connaissent et se ressaisir pour terminer honorablement la saison.

→ **Les Benjamines** : Une équipe de 8 joueuses seulement et qui effectue un championnat normal sans problème d'effectif ou presque. Seule leur volonté de persévérer est en doute. Une poule favorable devrait leur permettre de terminer dans les premières places.

→ **Les Poussins** : Ils ont fait de nets progrès. Leur désespoir est de perdre les matchs après prolongation jusqu'à ce qu'ils gagnent enfin leur premier match sans prolongation contre Tournefeuille.

→ **Les Poussines** : Un bon groupe qui a un bon potentiel. Les plus grandes en taille sont un peu trop timides. Elles devraient suivre les "petits gabarits" qui font tout pour ne perdre aucun ballon.

→ **Les Mini-poussins (Babys)** : Avec un bon effectif, les enfants peuvent tourner et évoluer dans les différentes oppositions. Tout le travail effectué et compris à l'entraînement n'est pas encore répété en situation de match. Le temps va leur permettre d'acquérir l'expérience nécessaire pour oser faire ce qu'ils savent techniquement !



Les mini-poussins

Nous remercions vivement tous les entraîneurs, bénévoles, marqueurs et arbitres pour tout le travail déjà effectué. Nous n'avons rencontré aucun problème de gestion pour la saison et souhaitons que cela puisse se poursuivre jusqu'au mois de juin et pour toutes les années suivantes.

Nous rappelons aux parents qu'il est impératif de prévenir les entraîneurs lorsque votre enfant ne vient pas à l'entraînement comme au match afin de gérer les effectifs. Dites le suffisamment à l'avance si possible. N'oubliez pas non plus de nous aider à l'installation et au rangement des chaises et tables lors des matchs à domicile. Poursuivez et confirmez vos efforts en tenant les feuilles de marques (surtout lors des déplacements).

L'Association du Basket Mervillois est relativement satisfaite des efforts faits par les parents pour animer la vie du club et permettre un bon déroulement des rencontres. Il devient urgent pour le club que certains passent le diplôme d'arbitre afin de ne pas pénaliser les résultats sportifs. Adressez-vous à Patricia, Présidente pour tout renseignement.

Ci-dessous quelques photos de nos joueurs BABYS - MINI-POUSSES - CADETTES (partiellement)

**BONNE FIN DE SAISON A TOUS** : il reste encore 3 mois avant les phases des tournois.

Le bureau



Les babys